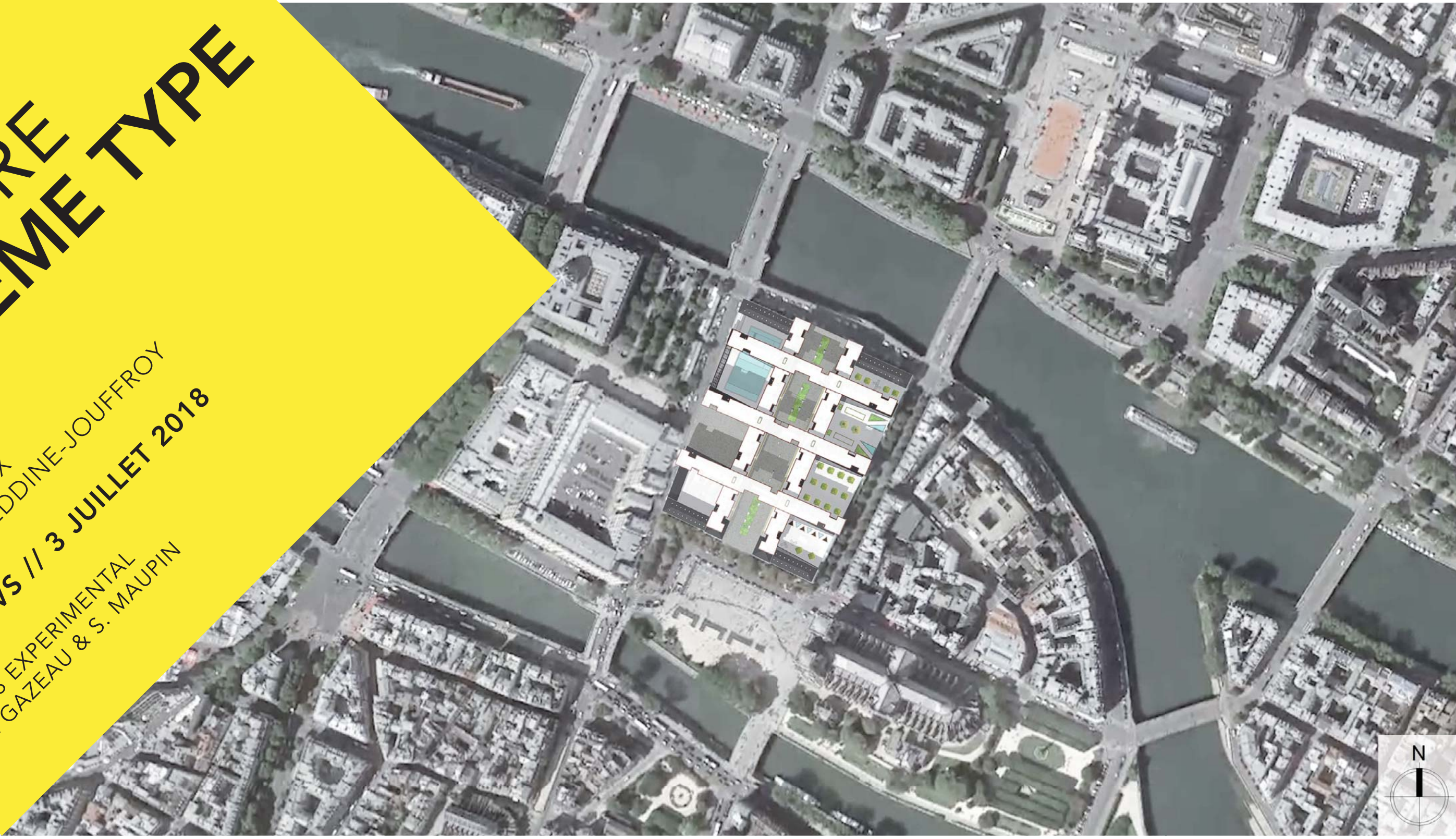


RENCONTRE
TROISIEME TYPE

PAUL LAPERDRIX
JULIA ROKNEDDINE-JOUFFROY

ENSAPVS // 3 JUILLET 2018

DE 3 EXPERIMENTAL
P. GAZEAU & S. MAUPIN



Ile de la cité
1er et 4e arrondissements
Paris, Ile-de-France
France

M4

Métro Cité

22.5 Ha (soit 0.225 km²)
981 habitants (INSEE 2013)
4 360 hab/km²
(Paris: 21 067 hab/km²)
Point zéro des routes de France

Centres d'intérêts touristiques :
Cathédrale Notre-Dame-de-Paris
Place Dauphine
Sainte-Chapelle
La Conciergerie
Palais de Justice
Mémorial des martyrs de la
déportation
Marché aux fleurs
Pont-Neuf
Statue d'Henri IV

L'objectif principal de notre intervention réside dans une volonté de **motiver une population à s'installer** sur l'île de la Cité dans le but d'y **résider de façon permanente**, afin de contrer cet «effet AirBnB» dont parle Dominique Perrault dans sa propre analyse de site concernant l'île de la Cité. Il s'agit de **redonner une vie citoyenne à l'île** pour qu'elle ne soit plus simplement la vitrine historique de Paris, mais retrouve **sa qualité de lieu de vie** qu'elle a été pendant de nombreux siècles. Mais il s'agit aussi de s'inscrire dans la dynamique plus vaste de Paris au XXIe siècle, qui tend à rendre le centre-ville piéton et à réduire, au fur et à mesure, l'usage de la voiture en ville (comme la piétonisation des berges rive droite).

Le programme que nous déterminons a donc un rôle crucial à jouer dans le repeuplement de l'île de la Cité. **La dynamique d'un quartier** est souvent le résultat de la présence d'un ou plusieurs types de populations, de classes sociales mais aussi de tranches d'âge des habitants. Notre réflexion s'est portée sur cette volonté de donner envie à des gens de s'installer là, mais surtout d'en faire leur résidence principale. Plusieurs éléments nous ont paru importants pour **faire de cet endroit un quartier habité et dynamique**. Il s'agit évidemment de commencer par créer du logement. Seulement, aujourd'hui le centre de Paris n'offre pas vraiment l'opportunité aux classes moyennes et plus faibles de s'installer. **La mixité sociale** sur l'île de la Cité est donc très faible. Créer du logement oui, mais nous nous

proposons d'en destiner une partie à l'habitat participatif, afin de **sortir des schémas classiques de logements et d'amener sur l'île un vent nouveau**. Outre la création de logements, indispensables à la concrétisation du projet, l'installation de **commerces de proximité** nous paraît être une nécessité. Mais ce serait surtout par la construction d'équipements indispensables au quotidien des habitants que le projet prendrait tout son sens : il s'agit de **faire renaitre l'esprit communautaire** d'une vie de quartier. Ainsi, l'arrivée d'un **groupe scolaire maternelle et primaire** avantagerait grandement les familles et constituerait un **centre névralgique autour duquel la communauté gravite**. L'ensemble serait complété par la création d'un **complexe sportif** qui profiterait à toutes les générations d'habitants

présentes dans le quartier, aux personnes qui travaillent dans le secteur, ainsi qu'à tous ceux qui le souhaiteraient.

Au vu de la configuration actuelle de l'île, notre regard s'est naturellement porté sur l'**Hôtel-Dieu**. Occupant une place de choix relativement centrale, il constitue la clef de voûte reliant les deux axes piétons majeurs de l'île que sont la rue de Lutèce et le parvis de Notre-Dame, aujourd'hui compliqués à rallier pour les piétons, contraints de s'engouffrer une zone très fréquentée par les véhicules motorisés.

COUPE PERSPECTIVE
VUE VERS LA SEINE

COUR SUD-EST
VUE DEPUIS LA COURSIVE EN R+3

FACADE OUEST
VUE DEPUIS LA RUE DE LUTECE